



Déclaration préalable du SNUipp-FSU au CTPD du 10 avril 2014

La transformation de l'école annoncée depuis bientôt deux ans est en panne en Vaucluse !

Alors que 546 élèves de plus sont attendus dans les écoles, le Vaucluse n'aura même pas les moyens suffisants pour maintenir ses capacités de fonctionnement à leur service, encore moins de les améliorer.

C'est ce que nous devons conclure de deux informations qui nous ont été apportées par Madame la secrétaire générale au cours des travaux du groupe de travail du 4 avril dernier.

- Il nous a d'abord été annoncé que les 15 postes attribués au département par le recteur ne seront pas tous mis au service des élèves pendant l'année scolaire 2014/2015. Puisque près des deux tiers vont devoir être gagés pour « rembourser la dette » du département vis-à-vis du ministère.

Cela induit que la dotation de carte scolaire avec laquelle se prépare la rentrée 2014 n'est pas comme affichée de 15 postes mais de 5,14 seulement.

Nous demandons des précisions à Monsieur le Directeur Académique sur les causes de cette « dette ». Elle serait due à l'impossibilité du département de payer 17 % du salaire des actuels contractuels C2 sur son volume d'emplois. Cette situation provient-elle d'un changement des règles de rémunération auquel aurait procédé le ministère en cours de route ? Si tel est le cas, si le département a découvert après la finalisation de la carte scolaire en septembre une telle imposition, il n'est pas admissible que le ministère procède ainsi.

- Il nous a été également donné pour information que le département de Vaucluse avait encore des personnels enseignants employés en surnombre à cette période de l'année.

Il apparaît que sans l'existence de ce surnombre d'emploi, le département ne pourrait pas assurer toutes les missions à remplir au service des élèves du département. C'est donc que la dotation actuelle de 2713,5 ETP du département n'est pas suffisante pour offrir tous les services que doit l'école aux élèves.

Le Vaucluse souffre d'un déficit d'ETP budgétisés, que les 15 postes de la dotation pour la rentrée 2014 ne compenseront pas.

Nous cernons mieux les difficultés rencontrées par l'administration en groupe de travail le 4 avril pour préciser le nombre de postes qu'elle envisageait de créer pour la rentrée 2014 dans différentes catégories d'emploi.

Car la dotation en poste du Vaucluse est en deçà des besoins réels et elle ne va pas permettre de répondre à l'urgence d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants : alléger les effectifs des classes, assurer le remplacement des maîtres absents, donner aux directions d'école les moyens de fonctionner, développer l'école maternelle, conforter l'éducation prioritaire, offrir aux élèves les plus fragiles les aides spécialisées des RASED, accompagner correctement les élèves handicapés intégrés.

Faute de moyens, des nécessités d'ouverture de classe dans certaines écoles, des maintiens de classe dans certaines autres ne pourront avoir lieu.

Nous ne considérons pas que le maintien des seuils d'élèves arrêtés les années précédentes et appliqués pour les ouvertures et les fermetures de classes soit un élément positif. Car avec ces moyennes, des classes travaillent avec des effectifs chargés qui pèsent sur les conditions d'apprentissage des élèves.

Faute de moyens, les postes de l'ASH ne seront pas à la hauteur des besoins réels de prise en charge des élèves.

De nouvelles ouvertures de postes de référents de scolarité seraient nécessaires.

Des RASED ne seront pas complets. Car au-delà du maintien de tous les postes en RASED, la politique de gestion de l'ASH par l'administration va laisser des postes spécialisés vacants.

Et ces vacances de postes :

- ce seront encore plus d'élèves qui s'enfonceront dans l'échec scolaire, la violence ou l'exclusion,
- ce seront des familles non accompagnées,
- ce seront des enseignants désarmés laissés sans soutien face à des enfants qu'ils n'arrivent pas à faire apprendre.

Faute de moyens, les priorités de la refondation de l'école seront en deçà de toutes les attentes. L'administration n'a pas annoncé combien de postes seraient engagés dans le dispositif « plus de maîtres que de classes » ! Alors que 10 projets rédigés l'an dernier sont déjà en attente.

Faute de moyens, la mise en œuvre de la 1ère étape de la réforme de l'Éducation Prioritaire va se mettre en place à minima.

L'administration a annoncé que seuls les enseignants des écoles REP+ qui étaient en Education Prioritaire avant la création des ECLAIR et des REP+ (écoles RRS et RAR) seraient déchargés d'enseignement 9 journées pendant l'année scolaire 2014/2015. Ce sont tous les enseignants des écoles REP+ qui devraient en bénéficier.

Nous demandons à Monsieur le Directeur Académique de faire remonter ce constat au ministère pour faire connaître les difficultés rencontrées par le département de Vaucluse à répondre aux besoins d'enseignement à mettre en place à la rentrée.

Nous demandons à Monsieur le Directeur Académique de convoquer rapidement un CDEN au cours duquel seront présentées à ses membres les mesures de carte scolaire qu'il arrêtera après ce CTSD. Dans le respect des attributions du CDEN et de la demande unanime des membres des organisations syndicales et de parents d'élèves telle qu'ils l'ont exprimé par un vote le 3 avril dernier.